



Arrimage

Durée (6 h)

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

L'arrimage des cargaisons doit être effectué conformément au Règlement sur les normes d'arrimage du ministère des Transports du Québec adoptant les dispositions de la Norme No 10 du Code canadien de sécurité sur l'arrimage des cargaisons.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- ✓ Connaître la réglementation applicable.
- ✓ Comprendre les facteurs pouvant causer un accident.
- ✓ Inspecter les dispositifs d'arrimage.
- ✓ Arrimer les cargaisons selon leurs caractéristiques.
- ✓ Déterminer les catégories de marchandises soumises à des exigences spécifiques.

ACTIVITÉS

- ✓ Formation théorique et pratique
- ✓ Examen théorique
- ✓ Exercices pratiques

CONTENU

- ✓ Les dangers et les contraintes physiques
- ✓ La réglementation
- ✓ Les critères de rendement
- ✓ Les systèmes d'arrimage
- ✓ La mise sous tension des appareils d'arrimage
- ✓ L'inspection
- ✓ Les exigences spécifiques

RÈGLEMENTATION

- ✓ Loi sur la santé et la sécurité du travail
- ✓ Code de la sécurité routière
- ✓ Réglementation sur les normes d'arrimage
- ✓ Norme no 10 du Code canadien de sécurité sur l'arrimage des cargaisons